



Colloque « Vétérinaire, professionnel garant du bien-être animal »

24 novembre 2015 – Palais du Luxembourg - Paris

## CONCLUSION DU COLLOQUE

Michel Baussier, président du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

Monsieur le Chef des Vétérinaires Officiels,

Merci de ces mots. Incontestablement les Pouvoirs publics se dotent aujourd'hui de moyens de progresser pour améliorer les conditions de vie de nos animaux domestiques et satisfaire aux exigences minimales d'humanité que la société d'aujourd'hui à juste titre exige.

Mesdames, Messieurs,

Comme nous avons pu le comprendre des propos de Madame Sonia DESMOULIN-CANSELIER, les vétérinaires ont une légitimité d'autant plus importante à s'exprimer sur les préoccupations sociétales concernant la relation entre les hommes et les animaux qu'ils ont eux-mêmes au premier chef une obligation déontologique de respect des animaux et celle, dans les situations d'urgence, de veiller en premier lieu à atténuer ou supprimer leurs souffrances.

De tout ce que j'ai entendu et compris, je crois pouvoir faire ressortir un certain nombre d'éléments importants.

Personne n'est indifférent à la douleur, voire à la souffrance animale. Pour un vétérinaire, leur approche scientifique ou, de façon positive, celle du bien-être, est fondamentale. L'approche scientifique du bien-être peut notamment bénéficier des progrès de l'éthologie. En s'intéressant ou - parfois même - en se passionnant, comme c'est de plus en plus souvent le cas, pour le

comportement, le vétérinaire apporte sa contribution scientifique. L'approche scientifique ne saurait exclure aucunement, en complément, les approches empathiques et compassionnelles, sans pour autant verser dans la caricature qu'est l'anthropomorphisme de certains de nos concitoyens. Je désigne ici ceux qui, le plus souvent citadins coupés de la terre et de la nature qu'ils réinventent de façon conceptuelle, voire onirique, se comportent de façon schizophrénique, quand, poussant leur panier dans le supermarché et faisant leurs courses avec la seule approche économique, ils oublient leurs principes dans un double de leur vie.

Dans le même temps Yves Coppens est venu me rappeler, à moi, Michel BAUSSIÉ, président de l'Ordre, que j'étais omnivore depuis des millions d'années. Il est venu rappeler en quelque sorte aux vétérinaires de France qu'ils étaient, en tant que serviteurs de l'élevage depuis un quart de millénaire, des auxiliaires de la domestication animale, telle qu'elle s'est développée depuis dix mille ans.

Je viens de prononcer le mot « élevage ». Le vétérinaire est né avec et pour l'élevage. Il n'est pas question, indépendamment de la liberté de conscience de chacun de ses membres, pour l'Ordre en tant que personne morale regroupant les dix-huit mille vétérinaires du secteur privé réglementé, de dénigrer ou même de renier l'élevage. Bien au contraire. Pourrait-on concevoir aujourd'hui une société - plus encore une humanité - sans élevage ? L'élevage est indispensable, il est hautement légitime, il faut le soutenir. Il nous ramène à des valeurs terriennes fondamentales. Les éleveurs de France doivent savoir qu'ils peuvent compter sur le soutien de la profession de vétérinaire, si tant est qu'ils sachent toujours bien percevoir qui sont leurs partenaires et si tant est qu'ils sachent toujours faire les bons choix. Injectez du vétérinaire dans l'élevage et il y aura du bien-être, non seulement pour les animaux mais aussi pour leurs maîtres, les éleveurs. J'ai employé à dessein le mot « maître » qui peut paraître désuet ou saugrenu. C'est une façon d'affirmer ici solennellement qu'il faut soutenir l'élevage, le vrai élevage. Reconnaissons tous, bien que la France soit très loin de donner dans ce domaine les pires exemples, que nos sociétés occidentales ont pu laisser dériver l'élevage en le laissant tragiquement évoluer parfois- libéralisme oblige - vers un élevage sans éleveurs. Ce n'est pas une fatalité. Il est toujours temps et possible de revenir à

des équilibres qui préservent l'homme et les animaux. La loi agricole d'avenir, que j'évoquais ce matin, loi agro-écologique, est venue à point pour nous adresser des signaux qu'il faut savoir valoriser. A quelques jours du Sommet COP 21, Il faut exporter ces idées vers toutes les formes d'élevage, à l'échelle de la planète.

L'élevage que nous promouvons est un élevage qui sait préserver les liens entre l'éleveur et ses animaux, c'est-à-dire entre l'Homme et les animaux. Le vétérinaire peut y apparaître comme un agent de la communauté domestique, un agent de cette harmonie, un élément incontournable de cette symbiose. Et sur cette question du bien-être animal, j'appelle solennellement les éleveurs à ne plus se situer sur la défensive mais à reprendre l'initiative, très activement. C'est bien totalement le sens de ce que nous avons perçu dans les propos de Madame LAMBERT, Vice-présidente de la FNSEA.

Par ailleurs, peut-on parler de la responsabilité des éleveurs, des filières, des vétérinaires sans évoquer celle des consommateurs ? Bien sûr que non ! Et je n'hésite pas à affirmer ici avec force que ceux qui s'élèvent souvent le plus contre les élevages industriels sont les mêmes qui, consommateurs avant d'être citoyens, font leurs achats de produits d'origine animale sans souci de la qualité ni du terroir, réduisant leur rapport à la nourriture à une barquette enveloppée de cellophane, rapport déconnecté du processus qui a vu naître l'animal, élever ce dernier et enfin le mettre à mort. L'amélioration du bien-être animal passe par une bonne information, voire par une formation du consommateur. Un consommateur responsable pourrait bien à l'avenir être le citoyen le plus efficace en matière de bien-être animal.

J'ai entendu aujourd'hui des approches différentes mais j'ai aussi entendu des gens prêts à faire des compromis, unis vers un objectif commun, qui peut se confondre aussi avec l'objectif des vétérinaires, que le slogan d'une campagne, « Vétérinaire pour la vie », a longtemps rappelé à merveille : celui de veiller au bien-être de nos animaux domestiques, c'est-à-dire de ceux que nous avons domestiqués et pour lesquels nous avons une responsabilité humaine partagée.

Le vétérinaire, plus que jamais est devenu une sentinelle du bien-être animal. L'Ordre est garant de ce rôle, il est garant du respect de l'animal par les

vétérinaires et il veut aller au-delà pour favoriser de façon générale la bienveillance de nos animaux domestiques, minimaliser leur douleur et tendre vers leur bien-être.

J'ai entendu ce matin que les vétérinaires devaient se situer par rapport à ce qu'ils considèrent comme acceptable ou non. J'ai entendu aussi qu'ils étaient pragmatiques et souvent auteurs de solutions concrètes. J'ai entendu Madame la Députée GAILLARD nous dire que les réflexions, c'était bien mais qu'il fallait aussi savoir décider et agir.

A cet égard je dois vous dire, et cela pourra être un élément de conclusion de notre journée, que les réflexions et les débats conduits par les élus de l'Ordre amènent dès aujourd'hui à un consensus professionnel sur un débat de société : celui de l'abattage des animaux domestiques. La position de l'Ordre des vétérinaires français est claire aujourd'hui sur ce sujet et j'ai l'honneur de vous la faire connaître dès maintenant:

**TOUT ANIMAL ABATTU DOIT ÊTRE PRIVÉ DE CONSCIENCE D'UNE MANIÈRE EFFICACE, PRÉALABLEMENT A LA SAIGNÉE ET JUSQU'À LA FIN DE CELLE-CI.**

Autrement dit, vous l'avez compris, et appelez les choses comme vous voulez : les vétérinaires de France, qui s'étaient déjà exprimé à travers leurs syndicats, qui le font aujourd'hui, après débat de fond, par le canal de leur ordre professionnel, rejoignent, renouvellent et renforcent une position déjà adoptée aussi par la Fédération vétérinaire européenne en demandant, si je puis l'exprimer sous forme d'un slogan, L'ÉTOURDISSEMENT POUR TOUS, SANS EXCEPTION NI MANQUEMENT AUCUN. Il s'agit d'une raison impérieuse d'humanité.

Je remercie tous les conférenciers, les intervenants, je renouvelle mes remerciements à Monsieur le Président du Sénat qui nous a accordé son haut patronage, je remercie Madame la Présidente ANTOINE, notre invitée d'honneur, et je remercie tous mes collègues élus de l'Ordre, des Conseils régionaux et du Conseil national. Une mention particulière à ma collègue le Docteur vétérinaire Ghislaine JANÇON, animatrice du pôle « Ethique animale » au sein du Conseil national et à tous mes confrères référents « éthique animale » au sein des conseils régionaux. Merci enfin à Madame Anne LABOULAIS, Directrice de la Communication du Conseil de l'Ordre et

organisatrice de ce colloque. Enfin je crois que nous pouvons applaudir notre journaliste animateur, Monsieur Fabrice ROSACI, que je remercie très sincèrement pour la qualité de son travail.

Merci à toutes et tous et bon retour !

**Michel BAUSSIER, Docteur vétérinaire**

**Président du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires.**